



PLAN DE FORMATION

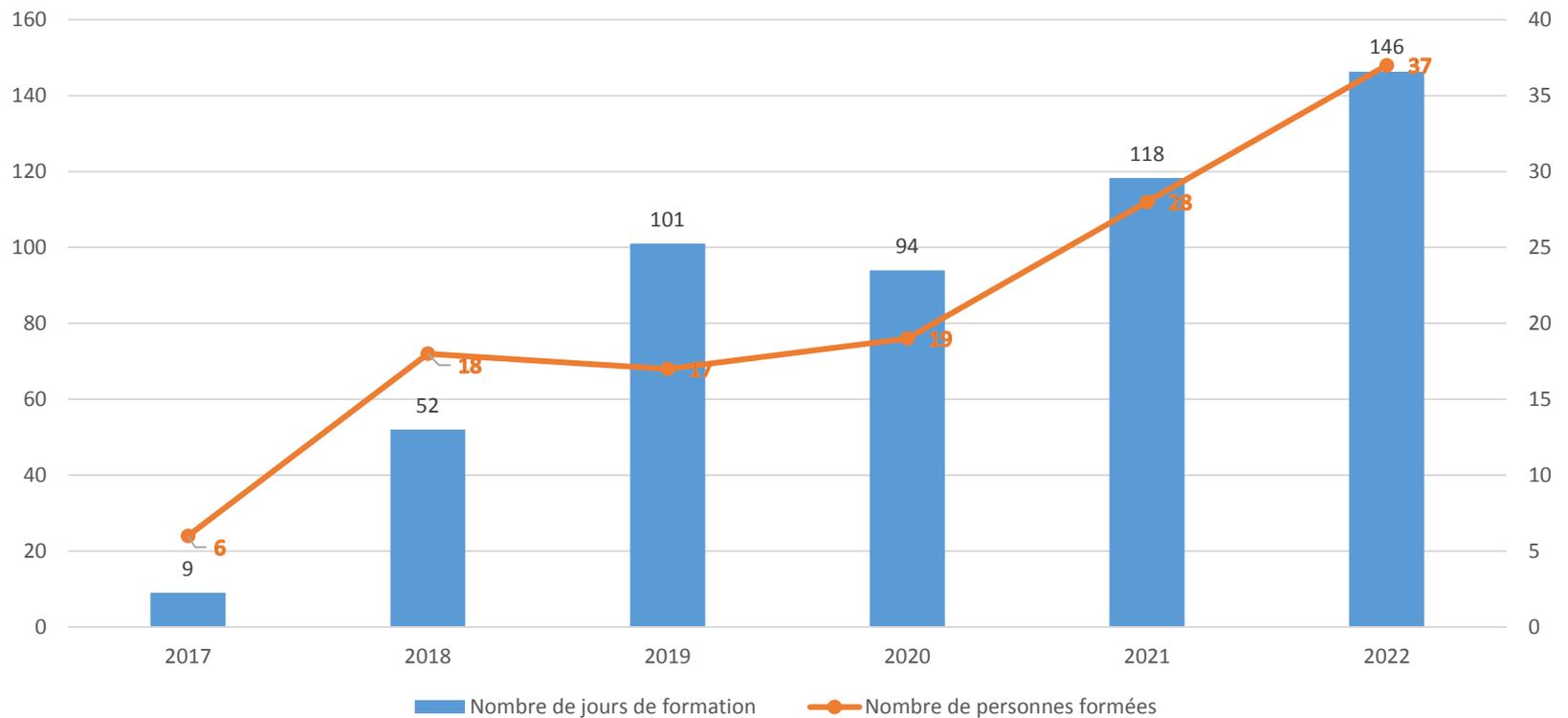
2023-2026

SOMMAIRE

- Les chiffres clés
- Les formations obligatoires
- Le plan de formation
- Les axes du plan de formation

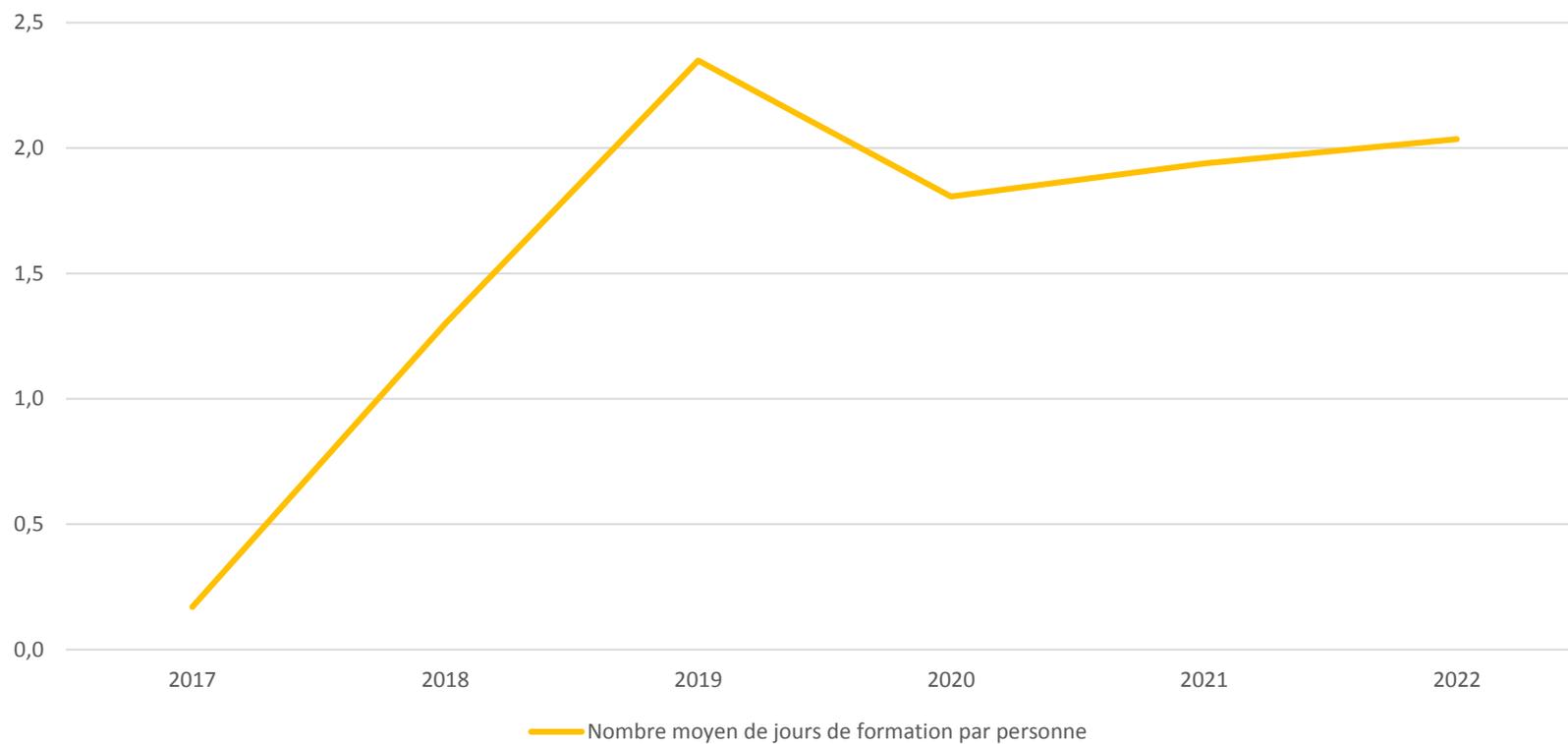
LES CHIFFRES CLES

Evolution de la formation 2017-2022



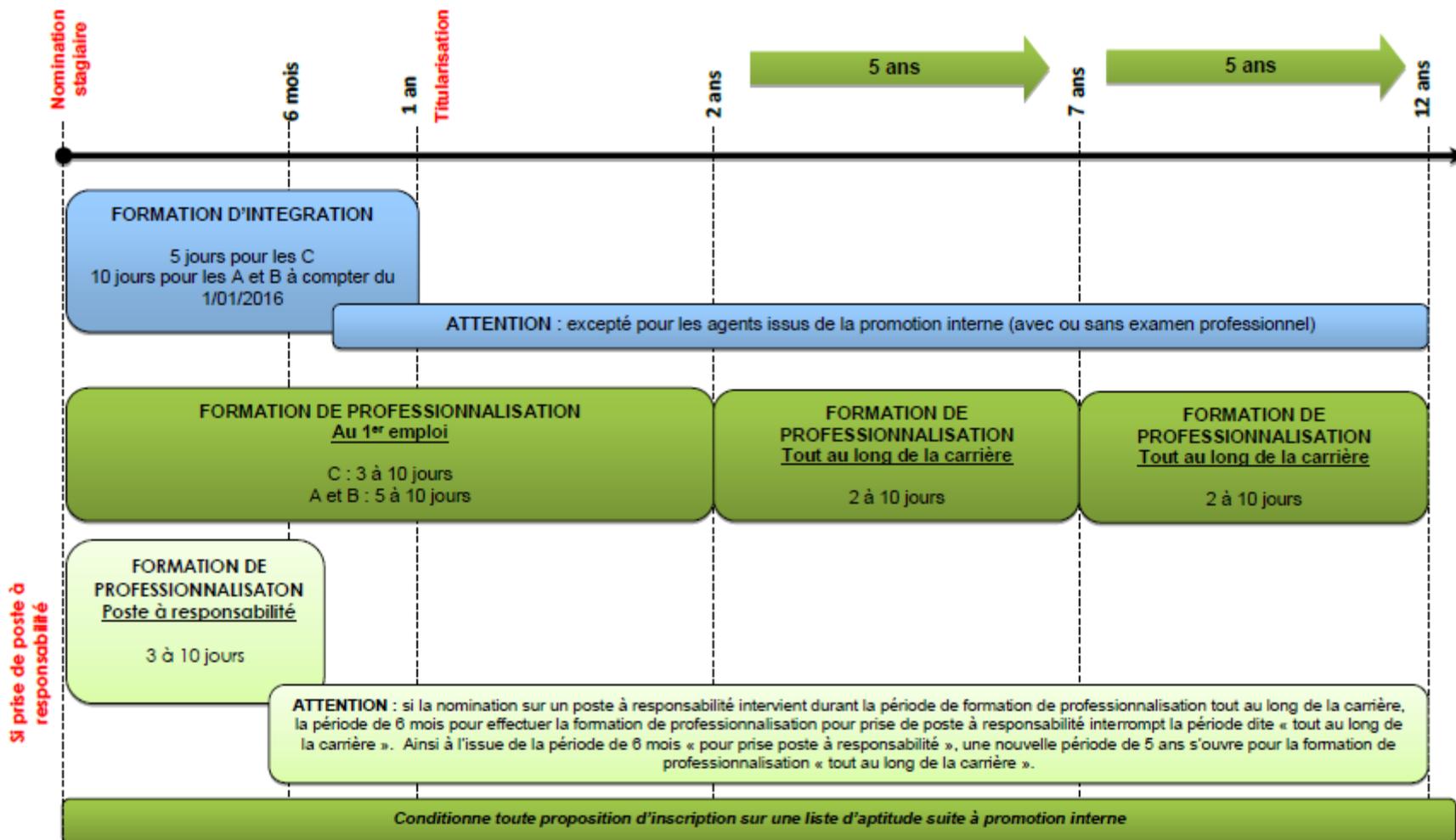
LES CHIFFRES CLES

Evolution du nombre moyen de jours de formation par personne



LES FORMATIONS OBLIGATOIRES

SCHEMA D'ENSEMBLE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES



LE PLAN DE FORMATION

Qu'est-ce que c'est ?

- Transcription de la politique de formation de la collectivité pour une période donnée
- Permet d'identifier les besoins en formation des agents et des services pour :
 - Répondre aux exigences de la collectivité
 - Satisfaire l'adaptation aux postes
 - Permettre des évolutions aux emplois existants
 - Satisfaire les évolutions envisagées par l'autorité territoriale

Les acteurs du plan de formation

- Elus
 - Comité de direction
 - Direction des Ressources Humaines
 - Chefs de service
 - Agents
 - Partenaires sociaux
-
- CNFPT
 - Autres organismes de formation

LES AXES DU PLAN DE FORMATION

1. Améliorer le bien-être et la sécurité des agents au travail
2. Favoriser le développement des compétences métiers et managériales
3. Favoriser nos actions d'employeur éco-responsable
4. Conforter les projets professionnels et développer la culture territoriale



AXE 1 : Améliorer le bien-être et la sécurité des agents au travail

- Prévention des risques psycho-sociaux
- Accompagnement du changement
- Prévention des troubles musculo-squelettiques (gestes et postures)
- Habilitation électrique
- Conduite d'engins (CACES, nacelle, permis, FIMO...)
- Gestes de secours (SST, PSC1...)
- Prévention incendie (manipulation des extincteurs)
- Prévention des risques

AXE 2 : Favoriser le développement des compétences métiers et managériales

- Maintien et développement des compétences métiers (connaissance métier et logiciel métier)
- Renforcement des compétences managériales
- Amélioration de la qualité des services de proximité (accueil)
- Perfectionnement des outils numériques et bureautiques (niveau 2)



AXE 3 : Favoriser nos actions d'employeur éco-responsable

- Utilisation des produits d'entretien
- Eco-conduite sur véhicule léger et poids lourds
- Economie circulaire
- Transition énergétique et fresque du climat
- Sensibilisation aux éco-gestes
- Economie d'énergie
- Incitation aux mobilités douces
- Sensibilisation à l'achat public durable
- Lutte contre la fracture numérique (initiation et outils numériques et bureautiques de niveau 1, GED)

AXE 4 : Conforter les projets professionnels et développer la culture territoriale

- Construction de son projet professionnel et réorientation
- Formation diplômante et qualifiante
- Préparation aux concours et examens professionnels
- Formation d'intégration
- Culture territoriale et valeurs du service public